

Conférence de presse

Jeudi 26 avril 2018

A 11h

A la FNMR - 168 rue de Grenelle - PARIS 7^{ème}

Objet :

- Signature de l'accord inédit sur la maîtrise des dépenses d'imagerie médicale puisque celui-ci repose entre autres sur une nouvelle donne : la pertinence des actes,
- Retour du modificateur Z
- Abrogation de l'article 99 de la LFSS 2017.

Cet accord est important pour l'avenir de la radiologie libérale française et pour toute la médecine libérale.

Pour la première fois, la CNAM reconnaît la pertinence ; nouvelle variable pour l'amélioration de la qualité des actes et la maîtrise des dépenses de santé.

Docteur Jean-Philippe MASSON
Président de la FNMR